

## GAZ DE SCHISTE : LA SITUATION EN 2013 ?

Dans un précédent article paru dans le Petit Sonchampoise n°10, nous avons présenté la technique de fracturation hydraulique qui est actuellement la seule technique permettant d'extraire les gaz non-conventionnels ou « gaz de schiste » contenus de façon diffuse dans une roche appelée « roche-mère » dans des couches géologiques profondes.

Ce nouvel article se propose de faire un point sur les évolutions politiques et économiques en 2013 de la problématique des gaz de schiste en France et en Europe.

### □ En France, une volonté d'interdire, pour le moment, les gaz de schiste

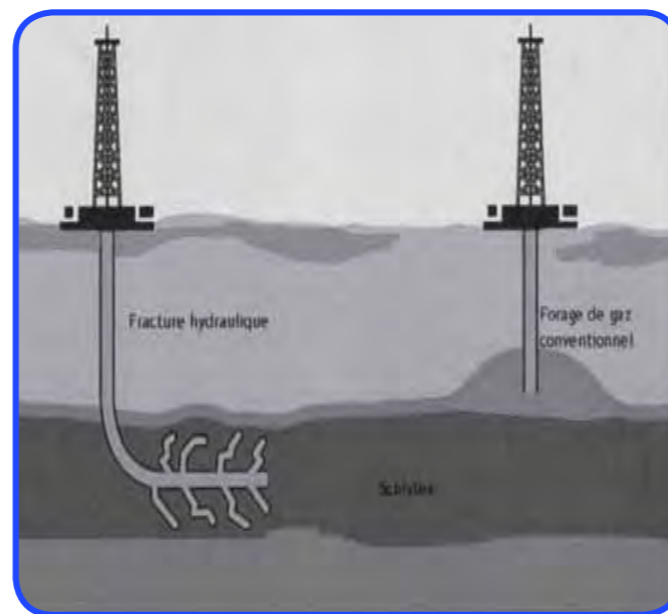
Sous le gouvernement précédent, en juillet 2011, une loi avait été votée pour interdire l'exploration des gaz de schiste par la méthode de la fracture hydraulique. Cette technique pose, en effet un certain nombre de problèmes écologiques et sanitaires, comme décrit dans notre précédent article. Cette loi prévoyait, toutefois, la mise en place d'une « Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux » et des programmes d'expérimentations scientifiques. Dans les faits, cette Commission n'a pas été mise en place.

Après une intervention d'Arnaud Montebourg préconisant la création d'une « compagnie nationale publique » pour « exploiter de manière écologique le gaz de schiste », le premier ministre Jean-Marc Ayrault et le président de la République François Hollande ont réaffirmé, au cours du mois de juillet, le choix du gouvernement de ne pas exploiter les gaz de schiste en France. Cependant, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a décidé de lancer, le 17 juillet dernier, une mission d'information sur l'impact du gaz de schiste américain sur le marché du gaz et sur l'équilibre de nos systèmes européens de production et de distribution d'énergie.

### □ Pas de consensus en Europe malgré un intense lobbying des compagnies pétrolières

L'Agence Internationale de l'Energie a publié un rapport faisant l'estimation des ressources en gaz de schiste dans le monde. Ces estimations sont très importantes en Europe, les pays principalement concernés étant : Allemagne, Hongrie, Pologne, Bulgarie, Italie, Roumanie, Danemark, Lituanie, Royaume-Uni, Espagne, Norvège, Suède, France et Pays-Bas. Aujourd'hui, tous les spécialistes s'accordent pour dire que les réserves en gaz de schiste ont été très surestimées dans cette étude car elle n'est pas basée sur des résultats de forage et les premières études de forage en Pologne et au Royaume-Uni sont nettement moins optimistes.

Malgré tout, un certain nombre de pays comme la Pologne, le Royaume-Uni, l'Espagne (Aragon, Pays Basque), la Roumanie, la République Tchèque, la Hongrie et la Lituanie militent pour exploiter librement leurs ressources, sans contraintes législatives, dans l'espoir, d'une part, de gagner une autonomie énergétique en multipliant les sources d'énergie, notamment face à la Russie pour les pays de l'Est, et d'autre part, de baisser les coûts de l'énergie, accroître la compétitivité des entreprises, favoriser l'emploi dans ce secteur d'activité, utiliser les économies réalisées pour avancer les recherches dans les énergies vertes. Ces pays sont soutenus par un lobbying intense de la part des compagnies pétrolières auprès de la Commission européenne, que ce soit les américaines Exxon Mobil, Chevron, Halliburton ou les européennes Total, Statoil, PGNiG, Shell.



Pour l'instant, la fracturation hydraulique reste interdite en France, en Italie, en Norvège, en Bulgarie et en Cantabrie (Espagne). Des moratoires sont en cours en Allemagne et aux Pays-Bas. Devant ces positions divergentes entre les pays européens, l'Union Européenne n'envisage pas d'interdire la fracturation hydraulique mais prévoit de faire des propositions en fin d'année pour mieux encadrer la production sur le plan législatif tout en laissant le choix aux pays européens de leur bouquet énergétique.

### □ Les gaz de schiste : mythe ou réalité ?

Un rapport de l'association écologique internationale « Les Amis de la Terre » met à mal le mythe de l'« Eldorado » que pourrait constituer l'exploitation des gaz de schiste.

Selon ce rapport, les espoirs des pays européens qui souhaitent se lancer dans l'exploitation des gaz de schiste pourraient être déçus car les prévisions économiques ne tiennent pas compte des conditions géologiques, géographiques et hydrologiques moins favorables en Europe (surestimation des réserves, éparpillement des sites, gisements plus profonds, températures et pressions plus importantes, ressources en eau plus faibles, densité élevées des populations aux abords des sites) et du manque d'infrastructures de forage et de savoir-faire. Par ailleurs, contrairement aux Etats-Unis où les propriétaires terriens perçoivent des redevances pour l'exploitation des ressources minières sur leurs terres, en Europe, ce sont les états qui sont propriétaires du sous-sol. Par conséquent, les propriétaires fonciers européens ont peu d'intérêts à voir leurs terres exploitées et dégradées pour une utilisation agricole ou touristique ultérieure. Le modèle américain n'est pas reproductible en Europe. En Europe, ce modèle économique serait entravé par des coûts nettement plus élevés et un rythme d'exploitation ayant peu d'effet sur les prix du gaz. Ainsi, le gaz de schiste jouerait un rôle limité dans la compétitivité des économies nationales et pourrait uniquement prospérer en Europe grâce à d'importantes subventions publiques (voie sur laquelle le Royaume-Uni s'est déjà engagé), ce qui le placerait en concurrence directe avec les sources d'énergie renouvelable. Ce rapport met donc sérieusement en doute les arguments économiques en faveur du gaz de schiste en s'appuyant sur des sources clés de l'industrie, des experts économiques et des consultants.

### □ Conclusion: Encore beaucoup d'incertitudes et des risques mal calculés

La position française interdisant l'exploration des gaz de schiste est critiquée par les défenseurs des gaz de schiste car la phase d'exploration est l'étape clé pour déterminer quelles sont les ressources du sous-sol et dans quelles proportions elles sont extractibles. Toutefois, étant donné l'expérience américaine dont on connaît aujourd'hui les effets négatifs d'ordre écologiques et sanitaires, la prudence n'est-elle pas une sage position ? Par ailleurs, comme le souligne le rapport des Amis de la Terre, beaucoup de critères n'ont pas été pris en compte pour évaluer les coûts effectifs de production du fait de conditions géologiques et géographiques différentes, et par conséquent, le prix pour le consommateur auquel doit s'ajouter le poids des subventions gouvernementales. En outre, l'exploitation des gaz de schiste pendant une vingtaine d'années pourrait être un frein au programme de développement des énergies vertes et conduire à accroître l'accumulation des gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique dont nous commençons déjà à voir les effets.

### Pour en savoir plus :

[http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/16/gaz-de-schiste-l-europe-ecarte-une-interdiction-de-la-fracturation-hydraulique\\_3448559\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/16/gaz-de-schiste-l-europe-ecarte-une-interdiction-de-la-fracturation-hydraulique_3448559_3244.html)

<http://www.arte.tv/fr/etat-des-lieux-en-europe/7290122,CmC=7289272.html>

<http://www.institut-thomas-more.org/actualite/gaz-de-schiste-en-europe-analyse-comparative-dans-14-pays-europeens-2.html>

<http://www.rtl.fr/actualites/info/article/europe-le-gaz-de-schiste-divise-7762086086>

[http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/fiche\\_-\\_le\\_mythe\\_des\\_atouts\\_economiques\\_du\\_gaz\\_de\\_schiste\\_en\\_europe\\_final.pdf](http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/fiche_-_le_mythe_des_atouts_economiques_du_gaz_de_schiste_en_europe_final.pdf)

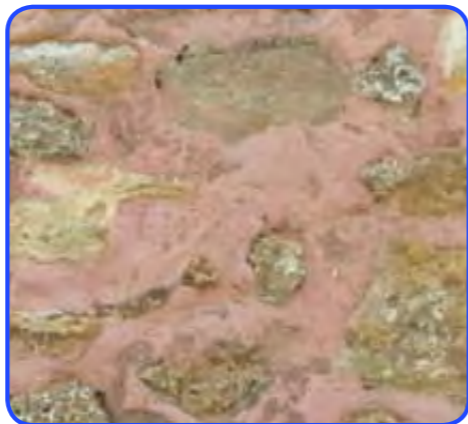
<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2013/07/lue-pr%C3%A0te-%C3%A0-succomber-au-lobby-du-gaz-de-schiste.html>

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/conseil-europeen-ouvre-porte-gaz-schiste-18598.php4>

Deux « quidams » attaquent un promeneur à cheval entre Sonchamp et St Arnoult

Munis de bâtons ils firent tomber le promeneur de son cheval, lui prirent son couteau en hurlant « le bougre il faut le tuer » Entendant du bruit ils rendirent le couteau, aidèrent l'homme à remonter à cheval et allèrent même jusqu'à lui indiquer un chemin de traverse avant de prendre la fuite

*Vous l'avez deviné ces faits divers remontent assez loin dans le temps, saurez-vous les remettre dans l'ordre chronologique ? La réponse est sur notre site [www.sonchamp-environnement.com](http://www.sonchamp-environnement.com)*



**Le rocaillage:**

Il s'agit d'un type de maçonnerie traditionnelle utilisé notamment dans le sud de l'île de France ; des murs de pierres apparentes (meulières, grès, silex) sont jointoyés à l'aide d'un mortier à la chaux dans lequel sont disposés des petits fragments de silex, de meulière ou même de mâchefer. La teinte rose du mortier est obtenue par l'adjonction de brique pilée ou l'utilisation d'ocres ou de sable fortement ferrugineux. On peut voir des maisons en rocaillage à Sonchamp mais aussi à Rambouillet, aux Bréviaires, à Saint Arnoult ....



## FAITS DIVERS...

**Des problèmes à Greffiers**

Après la visite de l'architecte la commune a exigé la réfection du rocaillage défectueux : le mortier utilisé ne comportait pas de chaux hydraulique. En fait de rocaillage on ne voit que du mortier.

**Incendie à Louareux**

Un incendie de grande ampleur s'est attaqué aux granges à la ferme de Louareux. Des chasseurs organisèrent les premiers secours. Les pompiers de Sonchamp et Saint-Arnoult aidés de Messieurs Lazare et Rothschild et de la population se rendirent maîtres du désastre mais les dégâts furent énormes.

**Don de la chapelle de Greffiers à la commune**

Le Conseil d'Etat par son arrêté du 28 Août rejette la donation faite à la commune. Il motive son refus sur le fait « que cette chapelle est reconnue être en mauvais état, susceptible de réparations onéreuses et inutiles pour la commune de Sonchamp »

*(ne manquez pas la suite en page 4)*

## Bulletin d'adhésion Sonchamp Environnement®

J'adhère à **Sonchamp Environnement®**,  
Je règle ma cotisation annuelle 2013 (par famille)

Je coche:  10€  20€  30€  Soutien  Chèque  Espèces

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse: .....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal: OUI - NON

Téléphone : .....

email : .....

(en indiquant mon email, j'accepte de recevoir des informations par email de Sonchamp Environnement®)

A retourner avec votre cotisation à:  
Sonchamp Environnement® Mairie de Sonchamp 78120 Sonchamp

### Pourquoi chercher plus loin?



**Ouvert  
tous les jours  
(sauf mercredi)  
8h30-13h30  
15h30-21h**

**Fruits, légumes,  
boissons, épicerie,  
surgelés, dépôt de  
pain,  
produits régionaux,  
ouverture prochaine  
d'un point poste,  
Et la convivialité  
en sus!**

**A l'ancienne poste,  
rue André Thome**

**Samedi 14 septembre - 14h**

### Forum des associations

**Venez nombreux nous y rencontrer  
et renouveler votre adhésion**

**Samedi 14, dimanche 15 septembre**

### Journées du patrimoine

### Eglise St Georges de Sonchamp

**Avec l'équipe paroissiale nous organisons des visites le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h**

### Château de Pinceloup

**Une visite exceptionnelle d'une partie du château et du parc aura lieu ce week-end. Pour en connaître l'heure consultez notre site ou appeler le 09 62 12 63 06 Le domaine abrite maintenant l'école Le Nôtre (essentiellement horticulture et restauration), du département de Paris**

### Éditorial

Sonchamp Environnement: Qui sommes nous?

Nous consacrons une part importante de ce numéro à répondre à cette question qui revient périodiquement.

Si nous avons choisi d'habiter à Sonchamp, c'est -entre autre- pour la qualité de son environnement. Il faut donc le préserver, en comprenant bien les enjeux. Et aussi protéger et promouvoir le patrimoine de la commune sous toutes ses formes.

C'est l'objet de notre association Sonchamp Environnement®, créée en 1972.

Quels sont nos actions, nos moyens, nos publications; nos succès, nos préoccupations etc.?

Ce numéro les décrit, et nous vous invitons à venir en parler lors du forum des associations de Sonchamp le 14 septembre.

Nous comptons sur votre adhésion pour toujours mieux réaliser nos objectifs.

Sonchamp le vaut bien.

Elisabeth Privault, Présidente

Directeur de publication: Jean Mourain

Sonchamp Environnement® association agréée par arrêté préfectoral du 29 septembre 1978

Siège : En mairie, 78120 Sonchamp

[sonchamp.environnement@laposte.net](mailto:sonchamp.environnement@laposte.net) <http://www.sonchamp-environnement.com>

# Sonchamp Environnement

## Qui sommes-nous ?

Si nous avons choisi d'habiter à Sonchamp, c'est -entre autre- pour la qualité de son environnement. Il faut donc le préserver. C'est l'objet de notre association Sonchamp Environnement®, créée en 1972. Nous sommes à l'écoute des habitants et pouvons intervenir dans toute situation sensible.

Nous échangeons des informations avec la mairie, la communauté de communes, le Parc Naturel Régional (PNR) et suivons l'évolution des plans d'aménagement du territoire qui nous concernent (SDRIF, SCOT, voir nos précédents numéros).

Nous sommes également attentifs à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine local, sous toutes ses formes.

En plus de trente années d'activité, nous sommes intervenus pour repousser des projets qui portaient atteinte à notre environnement dont les plus importants ont été le projet d'aérodrome à la limite Sonchamp/Ponthévrard, le projet de stockage de gaz dans la forêt de Clairefontaine et un projet de base ULM à la Guépière.

Nous avons mené avec l'ACURDI aux Meurgers un combat de longue haleine contre le fonctionnement anarchique et hautement polluant d'une fonderie de déchets d'aluminium sur le site de la Chaudière. L'exploitant a cessé l'activité de fonderie à la suite d'un dépôt de bilan à la mi-2008.

□ Nous sommes membres des associations IDFE (Ile De France Environnement) et UAPNR: (Union des Amis du Parc Naturel Régional), A10 gratuite, PARR (Patrimoine et Avenir de Rambouillet et de sa Région), ACNAB (Association Contre les Nuisances Aériennes de Bonnelles).

## Que faisons-nous ?

### Les journées du patrimoine

Tous les ans nous organisons un événement pour ces journées ; le rallye du patrimoine (le 5ème était en 2012) alterne avec la visite de sites remarquables comme l'église Saint Georges, le château de Pinceloup ou des fermes de la commune

### Le nettoyage de printemps

Il a lieu au mois de mars ; après une sensibilisation des enfants de l'école (CE2, CM1 et 2), les volontaires forment des équipes pour ramasser les déchets dans le bourg, à Greffiers et au bord de la D936.

### Le suivi de tout ce qui concerne environnement et patrimoine à Sonchamp et alentour

C'est un travail en continu, renforcé selon les urgences ou la criticité.



## Nos publications

- **Un guide des chemins qui propose trois itinéraires autour du bourg.** (Pdf téléchargeable sur notre site, rubrique Publications)
- **Les « Fragments de l'histoire de Sonchamp »,** un recueil de nombreux documents et témoignages qui éclairent le passé de notre commune. La dernière édition augmentée et corrigée est en vente à la mairie au prix de 15 euros
- **Le Petit Sonchampoïis,** distribué gracieusement dans vos boîtes aux lettres, vous entretient sur des sujets aussi variés que les couloirs aériens d'Orly, la situation à l'usine de la Chaudière, ou encore la forêt de Rambouillet.



## Nos projets

Notre commune doit se doter d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui va remplacer le plan d'occupation des sols (POS), nous allons participer aux travaux préparatoires à l'élaboration de ce document.

Un circuit de promenades autour du bourg est à l'étude avec la municipalité et le PNR.

Nous continuons également nos recherches historiques en rassemblant toutes les informations possibles sur la famille Ruffier. M. Ruffier a été maire de Sonchamp de 1851 à 1878; il était propriétaire du château depuis 1835, lequel fut ensuite racheté par Eugène Thome en 1897

## Comment vivons-nous ?

Avec vos cotisations, une subvention de la Mairie et, jusqu'à l'an passé, une subvention du Conseil Général qui, pour des raisons d'économie, ne sera pas attribuée cette année. Nous avons donc besoin de votre cotisation: ne tardez donc plus à nous la faire parvenir si vous ne l'avez pas déjà fait.

## Comment communiquer avec nous ?

- Notre site web : [www.sonchamp-environnement.com](http://www.sonchamp-environnement.com) rubrique contact
- Notre adresse mail : [sonchamp.environnement@laposte.net](mailto:sonchamp.environnement@laposte.net)
- Une boîte aux lettres à la mairie
- Le forum des associations en septembre
- La réunion publique suivie de notre Assemblée Générale début mars